

Procès verbal du conseil d'école n°2

Mardi 11 février 2025

17h-19h10

Présents :

Enseignants : Mme ARAGO-ABELLA, Mme MAHE, M. DARRE, Mme DUPOUY
(directrice)

Excusée : Mme GARCIA

Mairie : M. DELCOUDERC, Mme BARREIRA

Parents d'élèves : Mme BOURDET LEFAUCHEUR, Mme DE MAILLARD

ALAE : Mme MAS

Excusés :

IEN : M.RESPAUD

Mairie : M.SACAREAU

Membre du RASED : Mme Anne FOURNIER

Parents d'élèves : Mme GOUAUZO, Mme PRUVOST

Absents :

DDEN : pas de DDEN actuellement

1. Règlement du conseil d'école

Après lecture du règlement intérieur du conseil d'école, celui-ci a été approuvé à l'unanimité des présents.

La feuille d'émargement jointe valide le vote.

Le procès verbal sera diffusé sur le site de la mairie (mot d'information à ce sujet envoyé par les parents élus).

2. Effectifs actuels et à venir

Actuellement, l'école compte 89 élèves, en raison d'arrivées en cours d'année de 5 GS et 1 PS.

Pour la rentrée prochaine, l'effectif prévisionnel est de 88 élèves, avec l'arrivée de 33 PS et le départ des 34 GS. L'effectif des futurs MS devrait rester stable à 24 et celui des futurs GS à 31.

Aucune mesure de fermeture de classe n'est envisagée à ce jour.

Les postes des 3 Atsems sont maintenus jusqu'à présent, avec une Atsem en permanence dans les classes 2 et 4. Les classes 1 et 3 se partagent le temps de la 3^{ème} Atsem.

La présence de 2 services civiques, depuis début janvier et en mission jusqu'en juillet, aident grandement à la mise en place des activités dans les classes et pour l'organisation et la gestion des jeux de cour. Nous les remercions pour leur investissement.

3. Entretien de l'école

Ménage.

Le grand ménage prévu aux vacances de Noël n'a pas eu lieu. Il est prévu qu'il soit réalisé aux vacances d'été. Est-il possible que le ménage plus en détail soit prévu plus régulièrement dans l'année ? (d'autant plus que certains élèves ont des PAI pour asthme)

Par ailleurs, les personnels de l'école notent que certains lieux ne sont pas toujours entretenus avec soin ou assez régulièrement (toilettes, adultes, évier, vitres...)

Réponses :

- *A Noël, c'est très compliqué car les agents sont déjà affectés sur le centre de loisirs (50 % d'agents en poste) ; pendant les courtes vacances, il n'est pas possible de répartir le personnel autrement*
- *Les meubles ne peuvent pas être bougés par le personnel de ménage, sauf s'ils sont sur roulettes et vides (légers) ; donc le ménage ne peut pas être fait mieux sous les meubles.*
- *Dans la salle de motricité, l'espace Alae n'est pas nettoyé par les services municipaux. Le matériel de motricité n'est pas déplacé et nettoyé par le personnel de ménage sauf au "grand ménage", si ce n'est pas trop lourd.*
- *Les vitres sont nettoyées une fois par an par une société indépendante (l'été)*
- *Le nettoyage des évier doit être fait par les atsems lorsqu'elles se servent du matériel*
- *La régularité et le soin apporté au ménage dépend de la personne qui en a la charge, puisque les personnes tournent selon les plannings et que certaines ont des restrictions médicales.*

Travaux.

Nous remercions les services techniques qui interviennent rapidement et régulièrement sur l'école. Il est toujours convenu qu'une liste des travaux à faire leur soit envoyée avant chaque période de vacances.

Cependant une usure de certains matériels (tableaux, revêtements de sols intérieurs et extérieurs, portes/portails et serrures, rideaux et fenêtres, câbles de raccord des ordinateurs et rétro-projecteurs...) est observée. Est-il prévu des remplacements réguliers de ces éléments ?

Réponses :

- *Les enseignants établissent une liste et en accord avec les services de la mairie, une planification des besoins sera faite ; puis le budget sera évalué pour envisager des investissements. Une ligne budgétaire est prévue sur l'ensemble de la commune pour certaines interventions prioritaires.*

Le mobilier des classes vieillit aussi et leur remplacement (chaises, tableaux...) devrait être envisagé. Tous les objets défectueux sont peu à peu triés puis évacués.

- *Etablir une liste avec des priorités et avec devis pour une évaluation des budgets.*

Investissements.

Les ordinateurs des classes ne fonctionnent plus ou mal et l'ordinateur de la direction est en panne depuis fin janvier. Les enseignants utilisent donc leurs ordinateurs personnels quotidiennement à l'école. Il était prévu la fourniture de 2 ordinateurs au cours du 1^{er} trimestre. Qu'en est-il à ce jour ?

Réponses :

- *Relancer M. Sacareau car le budget a été validé suite au 1^{er} conseil d'école.*
- *Evaluer les nouveaux besoins*

Est-il aussi envisagé de remplacer les appareils audio qui ne fonctionnent plus (2 lecteurs CD avec clef USB seraient bienvenus) ? Ou de fournir des enceintes pour chaque classe ?

- *Etablir la liste avec devis (cet investissement se faisait sur la coopérative scolaire les années passées).*
- *Des dons d'ordinateurs seraient possibles : le cadre juridique de l'utilisation d'ordinateurs provenant d'autres organismes ou entreprises doit être vérifié.*

Des étagères ont été demandées dans la classe 3 et dans la BCD. Est-ce envisageable ?

- *Contacteur M. Tris à nouveau*

Le nombre de tables et de chaises (adaptées aux âges des élèves) est juste. Si le nombre d'élèves augmente encore, il sera nécessaire de prévoir du mobilier complémentaire.

Le budget 2024 donné par la mairie a été entièrement utilisé afin d'améliorer le matériel d'apprentissage des classes et de l'école. Nous remercions la mairie pour ce financement qui devrait être maintenu à la même hauteur pour l'année 2025.

Questions des parents : quelles sortes d'achats ?

- *Du mobilier de motricité (tunnels, ballons, poutres souples) et des jeux de cour (balles, assiettes chinoises, swoosh-ball ...)*

Des modifications de certaines lignes budgétaires (transport, papiers...) avaient été évoquées au 1^{er} conseil d'école. A quelle date connaissons-nous le budget définitif pour cette année ?

- *En avril*

La coopérative scolaire aide aussi à l'investissement en matériel pédagogique (jeux, petit matériel, ingrédients culinaires...) et permet la réalisation des sorties scolaires. Nous remercions les parents pour leur participation. Cependant, le coût des sorties scolaires augmente chaque année, et malgré un solde bénéficiaire de la coopérative de 5000 € (état des comptes mis à disposition par la mandataire, Mme ABELLA-ARAGO) à ce jour, le conseil des maîtres pourrait envisager de solliciter les parents pour financer une part de certaines sorties.

- *Chaque sortie cinéma coûte ~500 € (entrées et transport en bus)*
- *Participation autour de 5 ou 6€ éventuellement pour les "grosses sorties" afin de financer les entrées*

4. Sécurité

L'exercice **PPMS intrusion** a été réalisé ce mardi 11 février à 10h15. Les élèves ont dû réagir au signal (corne de brume répétée à intervalle régulier) et se coucher au sol silencieusement dans des endroits prédéterminés, puis attendre plus de 10 minutes. Les responsables de la sécurité de la mairie et l'ALAE ont assisté à cet exercice qui s'est déroulé sans difficulté.

Des **exercices PPMS confinement et incendie** sont prévus pour la prochaine période, les dates étant en attente de confirmation.

Certains **points de vigilance** sont à examiner pour la sécurité des élèves :

- ✓ les rebords des fenêtres dépassent dans la cour à hauteur de têtes
- ✓ les niveaux des sols entre le préau et le reste de la cour présentent des écarts de plus en plus marqués et dangereux lorsque les enfants courent

Une signalisation peinte permettrait de mieux visualiser ces zones de danger.

- *Le signaler à M.Bron et à M.Tris*

5. Événements scolaires passés et à venir

Les projets évoqués au conseil d'école précédent suivent leur cours :

La **fête de Noël** a été organisée autour

- d'un spectacle de la compagnie Fabulouse

- du goûter offert par la mairie (que nous remercions) en présence de tous les parents, qui ont assisté à la chorale de l'école, résultat des apprentissages réalisés en chant par l'ensemble des classes, qui se réunissaient chaque mercredi matin et qui s'entraînaient dans les classes.
- du passage du Père Noël qui a apporté des cadeaux (jeux pédagogiques) à chaque classe et aussi des jeux de motricité et de cour pour tous les élèves de l'école.

Remarques des parents d'élèves :

Les conditions d'accueil pour le goûter et la chorale ont déplu, car la salle de motricité est trop petite pour une bonne circulation des personnes.

- *Aucune meilleure solution n'avait été trouvée pour cette année, suite à l'annonce de la jauge de la salle des fêtes habituellement utilisée. Les normes de sécurité devant être respectées, l'accueil dans l'école a été choisi faute de mieux.*
- *Une autre solution doit être envisagée pour les années à venir.*

La classe de GS avait posté une lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres mise à disposition par la mairie, sans réponse.

- *Le service de communication de la mairie est surpris que la classe de GS n'ait pas reçu de réponse du Père Noël.*

La **fête de la galette** a permis de réunir les classes, qui, tour à tour, coiffées de leurs plus belles couronnes, ont présenté une poésie, un chant et/ou une danse ; puis une danse collective a réuni tous les élèves avant de partager les galettes offertes par les parents-pâtisseries d'un élève de l'école.

Les **2 premières sorties au cinéma** (dans le cadre d'Ecole au cinéma) ont eu lieu : Capelito et les petits contes sous l'océan ont ravi les élèves. La troisième sortie aura lieu au mois de mai et clôturera cette découverte du 7^{ème} art.

Le **projet intergénérationnel** est bien mis en place :

- Les GS ont rencontré les personnes de l'EHPAD afin d'échanger des pantins aux photos des élèves et des résidents. Nous remercions le CCAS qui a offert la galette à cette occasion.
- Les PS et MS ont effectué les ateliers de réalisation des couronnes de la fête des Rois et Reines en accueillant les enfants du Relais Petite Enfance, des Bisounours et de la crèche qui entreront à l'école l'an prochain. La prochaine visite des Tout-petits se fera à l'occasion du Carnaval (matinée du 09/04) en lien avec celui organisé par l'AFPEL. Des chants seront appris par tous les enfants et interprétés ensemble à cette occasion.
- La liaison GS/CP est mise en place : les enseignants se sont rencontrés pour
 - Fixer des objectifs d'apprentissage en lien avec les résultats des évaluations nationales CP
 - Organiser une journée de rencontre « découverte de l'école élémentaire à partir d'un escape-game »
 - Elaborer une matinée d'échange d'activité entre les GS et les CP

Trois moments d'échanges intergénérationnels sont donc prévus à chaque fois pour l'année scolaire.

Pour la prochaine période, les objectifs d'apprentissage seront fixés autour du thème de la découverte du vivant :

- La visite d'une ferme pédagogique « la ferme des Balances » permettra aux enfants d'acquérir un vécu commun enrichissant
- Les projets de jardinage fleuriront l'école

6. Liaison école/famille

Deux réunions collectives ont lieu entre les enseignants et les familles : celle de rentrée et celle en cours d'année en fonction des projets et/ou des besoins de chaque classe.

Des rendez-vous individuels peuvent être proposés aux familles quand une demande en est faite par les parents ou par l'enseignant.

Les cahiers de suivi des apprentissages sont remis aux familles :

- En fin d'année pour les PS et par internet.
- A chaque semestre pour les MS et les GS, en format "papier"

Des rendez-vous individuels accompagnent la remise de ces livrets lorsque cela s'avère nécessaire.

L'ENT et le cahier de liaison sont des outils de communication réguliers entre les familles et l'enseignant de chaque classe. Le choix de l'outil le plus utilisé et la périodicité des envois dépend du choix de l'enseignant de la classe. Le règlement intérieur de l'école fixe le cadre obligatoire de fonctionnement de l'école.

- Problème des coupons de retour d'absence qui sont obligatoires
- Avertir la directrice systématiquement même si on a averti la maîtresse par l'ENT.

Lors des sorties, les besoins en accompagnement sont variables.

Avec le personnel présent sur l'école (enseignants, Atsems, services civiques, bibliothécaire, animateurs participants aux projets, AESH), le taux d'encadrement est respecté et la qualité de l'encadrement est en adéquation avec les projets.

Lorsque l'encadrement d'une activité le nécessite, les enseignants font appel aux parents, que nous remercions par avance pour leur disponibilité. Dans ce cas, l'intérêt pédagogique domine pour déterminer quels parents seront accompagnateurs.

7. APC et pause méridienne

Les horaires d'APC sont maintenus de 11h55 à 12h25, 3 jours par semaine, avec une rotation des élèves en fonction des besoins en apprentissage.

Le service de restauration de la pause méridienne s'effectue maintenant en un seul service avec une arrivée échelonnée des élèves afin de permettre le passage aux toilettes dans de bonnes conditions, d'organiser la répartition des effectifs sur les différents espaces et les différentes activités en fonction des personnels présents. Cela permet aux élèves en APC de manger avec leurs camarades.

Précisions ALAE :

- *Mme Jessica Mas est maintenue sur son remplacement jusqu'à la fin d'année scolaire ;*
- *Une nouvelle directrice adjointe, Mme Annie Sarrat, a été nommée et intervient prioritairement sur l'école élémentaire, Mme MAS relançant les projets à l'école maternelle ;*
- *Les projets "carnaval" en lien avec l'AFPEL et d'autres en suivant vont se mettre en place progressivement ; l'objectif est de créer du lien entre l'école, l'ALAE, le service restauration, l'AFPEL autour de certains projets.*

8. RASED

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté est composé d'une psychologue scolaire, Mme Anne FOURNIER, et de 2 maîtresses spécialisées, qui peuvent intervenir sur l'école à la demande des enseignants. Elles sont en lien avec l'inspection de circonscription et travaillent sur plusieurs écoles d'un secteur géographique.

Mme FOURNIER a été sollicitée pour intervenir dans le cadre de l'éducation à la différence puisque l'école accueille des élèves en situation de handicap.

Elle procède aussi à des observations d'élèves en classe à la demande des enseignants. Elle participe aussi aux réunions qui traitent les questions relatives à la difficulté scolaire (apprentissage ou comportement) et peut être amenée, si les familles le souhaitent, à rencontrer de façon individuelle les élèves et leurs parents.

Remarque :

- *Suite à la proposition de l'inspecteur de circonscription, et à la demande des enseignants de l'école, il ya eu l'intervention des deux maîtresses spécialisées sur la gestion des émotions l'année dernière ; ainsi que des observations de certains élèves, puis des rendez-vous avec les parents des élèves concernés, menés conjointement avec les enseignants.*

9. Réponses aux questions des familles

1. Cahier jaune :

Pourquoi le cahier jaune n'est-il plus présent dans le cartable tous les soirs (classe du maître), comme avant, mais uniquement trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) ? Cela complique la gestion des mots à

signer ou des bulletins d'absence à remettre. Serait-il possible de revenir à l'ancien fonctionnement, plus pratique pour les familles ?

Le cahier (pas toujours jaune) est remis aux familles au moins 2 fois par semaine dans toutes les classes. Une feuille de coupons de retour a été donnée aux parents (classe 4) pour qu'ils la garde chez eux si besoin ...

2. Sorties scolaires et interventions :

- *À part une sortie au cinéma, pourquoi n'y a-t-il pas d'autres sorties pédagogiques ou visites, comme la ludothèque ou des activités extérieures similaires ? Les parents peuvent accompagner (souvent tous volontaires!) comme c'était proposé les années précédentes afin d'avoir suffisamment d'accompagnants.*

Le nombre de sorties et d'activités proposées aux élèves n'a pas beaucoup changé cette année par rapport aux années précédentes, même si leur modalités d'organisation semblent différentes.

Les sorties à la ludothèque vont peut-être être reconduites pour les périodes 4 et 5.

- *Concernant les propositions des parents (comme une intervention - gratuite - pour l'apprentissage de l'anglais pour notre cas ou la visite d'une maman boulangère pour la semaine du goût), celles-ci semblent systématiquement refusées pour des raisons administratives ou de sécurité. Pourrait-on trouver des solutions pour faciliter l'implication des parents volontaires et enrichir les expériences des enfants (exemple intervention d'un pompier volontaire, d'un parent musicien...) ?*

Les raisons pédagogiques guident les choix du conseil des maîtres pour ce qui est des activités à mener en classe. La présence des parents peut être très appréciable lorsque l'encadrement doit être renforcé ou que la compétence de l'intervenant est spécifique et adapté aux apprentissages à réaliser dans le cadre de l'école maternelle. Par ailleurs, le cadre institutionnel des interventions est strict et soumis au contrôle de notre hiérarchie.

3. Communication via l'ENT :

Cette année, l'ENT n'est pas utilisé, ce qui limite l'interaction entre parents/enfants et enseignants. L'an dernier, nous apprécions de suivre les activités et de voir des photos de la vie scolaire. Peut-on envisager de remettre en place cet outil ou un autre moyen de communication similaire ?

L'ENT est un outil intéressant, mais certains enseignants ne le connaissant pas et arrivant sur l'école, avec de nombreuses choses à gérer, ont différé son utilisation.

Par ailleurs, la diffusion de photos des activités faites en classe n'est pas obligatoire. La périodicité des envois peut aussi varier.

Feuille d'émargement du conseil d'école d
Mardi 11 février 2025-02-10

Nom	Prénom	Qualité	S
DUPOUY	Corinne	Directrice	<u>F</u>
MAHÉ	Amnick	Adjointe	<u>C</u>
MAS	Jessica	Dir ALAC ALSH	<u>S</u>
ARAGO Abella	Notholie	Adjointe	<u>C</u>
BARREIRA	Caprice	Responsable Restauration	<u>C</u>
BOURDET LE FAUCHEUR	EMILIE	REPRESENTANTE AFFEL	<u>C</u>
DUCOUVRE	PASCAL	ADJOINT AV MATH	<u>C</u>
DE	Représentante	<u>C</u>